

# LA CARICATURE FRANÇAISE,

JOURNAL SANS ABONNÉS ET SANS COLLABORATEURS.

N<sup>o</sup>. II, 26 MARS 1836.

La *Caricature française* paraît une fois par semaine, par livraisons de quatre pages de texte et une planche nouvelle; chaque quatrième livraison aura en sus une planche des caricatures qui ont déjà été insérées dans le *Satirist*.

Les vingt-cinq livraisons formeront un in-quarto de cent pages de texte et vingt-cinq ou trente planches.

Chaque première livraison portera l'indice des quatre caricatures des numéros suivants.



Le président Paillasse et son pantin.

Que de choses qui n'ont droit d'être que parce qu'elles sont!

Attention, messieurs et mesdames, attention, c'est moi le président Paillasse, moi, tout mesquin et mal tourné que vous me voyez, qui vais décidément faire seul les honneurs du *savoir faire* surprenant de ce pantin. Moi seul je possède le véritable sac à malice, et je puis vous initier dans tous les tours de mon pantin; à le voir là avec ses petits yeux clignotans, sa mine joufflue, les bras comme s'il n'en avait pas, on le croirait bonhomme! Oui-dà, c'est plus malin qu'un singe, et plus adroit que ça n'est gros, ce qui n'est pas peu dire; enfin, tel que le voilà passablement paquet, cela a eu l'adresse, en ne prenant que des voies tortueuses, sans avoir l'air de bouger ni de faire un pas, cela a eu l'adresse d'arriver à un but convoité pendant toute une existence d'homme. But où mon pantin arriva, comme chacun sait, à grands coups de pavés, mais qui ne purent férir ni lui ni moi, puisqu'il était dans sa cave et moi dans mon grenier. Mais pour en revenir au talent et à l'habileté du pantin, habileté dont moi pour ma part j'espère bien tirer ce qu'on appelle un fameux parti; je n'ai pas trop mal réussi déjà.

Fils\* d'un mauvais sujet dans la force morale du terme et digne fils d'un tel père, devant mon peu de savoir réel à l'aveugle compassion d'une imprudente charité, † *foutriquet* ‡ sans moralité aucune, auteur de coterie et historien compilateur, protégé ingrat et perfide, émeutier sans courage, frère d'un mouchard, §

\* Thiers était en bas-âge encore lorsque son père abandonna sa femme et ses enfans pour se vautrer dans la débauche et la crâpule, avec des circonstances qui ne forment pas d'heureux antécédens à un ministre partisan de l'hérédité.

† La *Caricature* répète avec plaisir cette épithète juste et d'une énergie si militaire, appliquée à M. Thiers en pleine tribune par notre plus grande, et bientôt notre seule, existante illustration militaire, Monsieur le Maréchal Soult, Duc de Dalmatie, Pair de France non siégeant dans le procès des accusés politiques.

‡ Thiers dût tout à Lafitte; belle fable que celle du serpent et du bûcheron.

§ Le maréchal-des-logis-chef des Chasseurs de l'Allier, frère de Monsieur Thiers, fut promu au grade de sous-lieutenant le 7 juin 1822 pour avoir livré le Colonel Caron qui fut fusillé; le frère de M. Thiers chassé de son régiment comme infâme, devint plus tard commissaire de police. L'oncle de M. Thiers, (Simon Aimé) le seul honnête homme de la famille, mourut dans la misère à Marseille, et fut enterré par charité le 19 août 1832.—Le reste aux notes biographiques des créatures du fils Egalité.

No. I. La Presse nationale, et le Fleuriste du Luxembourg.

No. II. Le Président Paillasse et le royal Mannequin avec les décorations de ce nouvel ordre de choses.

No. III. Payons, payons, se battre serait une horreur!

No. IV. Le Prince Grand Poulot en nouvelle tournée pour trouver femme et ne trouvant que la *Caricature* faisant les cornes au triomphateur de Mascara.

époux d'une femme charmante qui pourrait bien être ma fille, me voilà enfin paillasse en chef du pantin que voici, et président du *sac à malice* que je promets d'exploiter jusqu'au *bouquet* ou jusqu'à la culbute, et sans faire trop attendre. Pour un *tiers* d'homme à peine, je pense que voilà un enjambage assez joliment fait.

Mais il ne s'agit pas de moi ni de mes tours, ils sont assez connus depuis le coup de pistolet Bourry, les massacres Rue Transnonain, les provocations policières de Lyon, tout a révélé de reste mes incontestables droits au titre de président Paillasse. Je ne vais donc plus entretenir mon noble auditoire que du savoir faire de mon pantin. Je passe rapidement ce qui saute aux yeux, la garniture de la *table* soi-disant *constitutionnelle* tel que le poignard d'ordre public, la charte vérité en gobelet, la cruche couronnée, l'oiseau de basse-cour remplaçant les lis, et le buste de Pantin en grande tenue, cordon et épaulettes, prêt à recevoir le serment de tous les jureurs présents, passés, et à venir. Tout cela se voit, tout cela est connu ; mais le mérite plus ignoré de mon pantin, ignoré encore de bien près de trente millions d'hommes sur trente-deux millions, c'est le mérite épistolaire, mérite rare, mérite extraordinaire, dont il est enfin temps de lui faire honneur auprès des nobles étrangers auxquels seuls Pantin et moi nous avons à cœur de plaire. Je ne parlerai pas de la désertion de Pantin, ni du bonheur insolent qu'il eut de se tirer de ce pas difficile, pas où d'autres eussent laissé leur peau ; je ne détaillerai pas non plus comme quoi *Pantin* passa par la désertion républicaine au pardon d'un royal cousin dont il avait aidé tant soit peu à faire guillotiner le frère, ni comme quoi mon pantin arriva de ce pardon au bénéfice d'un *subside princier*, il n'est question ici que de ses talens rares pour le style épistolaire et le caractère moulé à faire honte à un maître d'école.

Je sais fort bien que cette correspondance n'est pas faite pour faire des partisans à mon *pantin* chez ce qu'on appelle la nation—le peuple français, aussi est-ce là le *cadet* de nos soucis que la nation française, la France et le peuple français..... C'est auprès des nobles étrangers que je veux que Pantin brille de tout l'éclat de ses talens, c'est aux étrangers que nous voulons plaire, c'est aux étrangers seuls que je fais les honneurs des qualités de mon pantin aussi utiles pour eux que funestes à la France ; et comme la plus irrécusable preuve de cela est dans la correspondance de Pantin avec un conseiller-d'état de l'empereur Alexandre, je crois ne pouvoir employer aucun moyen diplomatique aussi péremptoire que ces lettres pour convaincre les nobles étrangers ennemis ou rivaux de la France qu'ils n'ont rien à craindre du retour de ce drapeau tricolore, leur cauchemar d'autrefois. Rassurez-vous, chers ennemis, Pantin et moi nous vous promettons de réduire le drapeau de la république et de l'empire en vieux chiffon de parade, ou même en toile d'emballage, pour envoyer nos soumissions très humbles au terrible Jackson et à ses entêtés d'Américains libres.

Je veux perdre mon nom de président Paillasse, rendre les deux raffles que j'ai faites sur les fonds secrets, si après avoir lu les lignes que je vais citer de la correspondance de mon pantin, tous les nobles étrangers ne conviennent unanimement que *la république et l'empire* n'eurent jamais un ennemi plus avéré que mon pantin, et que Blucher, Sacken, ni l'Hetman des Cosaques, n'ont jamais dit ni écrit contre la France républicaine des insultes plus haineuses, ni inventé des plans plus perfides contre sa gloire, que ce que je vais citer des correspondances intimes de mon adroit pantin. Attention, messieurs et mesdames, nobles étrangers, attention au style de mon pantin ! Je prends au hasard,

1809.

“ L'Archiduc Jean a battu Beauharnais à Fontana Fredda, entre Udine et Trévis. Beauharnais avait  
 “ 45,000 hommes tirés des garnisons d'Italie, qui vont, par conséquent se trouver très faibles. L'Archiduc  
 “ Charles est arrivé par sa droite à la Piava avant les Français, et il les culbute dans Venise, s'ils peuvent y  
 “ arriver, ou dans la mer que Beauharnais n'avait pas encore épousée ; s'ils arrivent à Venise ils y seront  
 “ bloqués et affamés. Jean a fait 7,000 prisonniers, l'Istrie est conquise en totalité, le 9me. régiment de  
 “ ligne a été cerné et pris. Pola a été assiégée et prise. Un corps d'armée va attaquer Marmont et la  
 “ Dalmatie, mais il faudra l'assistance anglaise, surtout pour le Cataro qu'on ne peut guère attaquer que  
 “ par mer. Le Tyrol est conquis, sauf les places qu'on dit mal approvisionnées ; c'est un grand point, tant  
 “ pour l'Allemagne que pour l'Italie. L'Archiduc Charles entre en Bavière poursuivant Marmont et  
 “ Davoust qui se retirent devant lui avec 80,000 hommes. J'espère que *Buonaparté* nous prouvera encore  
 “ mieux qu'il est moins difficile de faire des conquêtes que de les conserver. Les Français ont amené leurs  
 “ troupes de la Catalogne, et n'ont laissé que des garnisons à Barcelone et à Figuières. Ils y sont si  
 “ pressés qu'ils ont risqué une partie de la flotte de Toulon pour les ravitailler, et malheureusement ils ont  
 “ réussi. Il paraît que Soult se trouve dans une position fâcheuse, et qu'il est pressé par La Romana et le  
 “ Général Cradock, j'espère qu'ils vont être écrasés en Espagne. Les Isles Ioniennes sont bloquées et très  
 “ courtes de vivres, elles sont impatientes de secouer le joug français ; il importe à l'Angleterre d'en chasser  
 “ les Français, l'Autriche accédera à tout pourvu qu'on en chasse les Français. Si l'on me croit un  
 “ personnage propre pour les îles, j'en serai charmé, si l'on ne veut pas de moi, je chercherai fortune  
 “ ailleurs.

“ ..... Je prévois deux cas, celui où l'impératorerie sera renversée à Paris par des  
 “ mouvemens spontanés qu'il est aussi impossible de prévoir quand on n'est pas sur les lieux, qu'il est

“ difficile dans ce cas de les diriger. L’autre, celui où il y aura des mouvemens dans les provinces où les conscrits réfractaires se réuniront en corps, où les troupes, les officiers, les généraux prendront des partis différens. C’est à tout cela qu’il faut penser, c’est à tout cela qu’il faut se préparer. Il y a en Espagne, à Naples, en Dalmatie, des armées françaises qui vont se trouver, je l’espère du moins, dans des positions désastreuses, c’est là le moment de parler aux passions des hommes.”

Je m’arrête à ce faible extrait d’une volumineuse correspondance *toute aussi française*, je crois avoir suffisamment prouvé aux ennemis de la France de 1830 que Pantin est leur homme, par ce brevet d’anti-nationalité qu’il aura toujours, ainsi que moi président Paillasse, au service des puissances ennemies ou rivales une sûre tactique de trahisons et la profonde science des révoltes utiles et des conspirations à propos. Qu’on ajoute à ces nobles sentimens cette heureuse souplesse de mon pantin, de vouloir au besoin être Anglais à Londres, Espagnol à Cadix, et Sicilien à Palerme, on sera forcé de convenir que si mon pantin ne convient *en rien ni pour rien* à la *France ni aux Français*, il n’en est pas moins l’homme qu’il faut à ses ennemis, et qu’il est aussi heureux qu’extraordinaire que Pantin ait trouvé à se caser de manière à vaincre cette liberté dont les peuples n’ont que faire, et qu’il promet bien d’écraser en France pour n’y glorifier que les puissances étrangères qui ont l’extrême bonté de lui pardonner la fredaine des trois journées en faveur des loyaux et bons sentimens de mon pantin, leur plus humble et plus soumis valet et créature, aussi bien que moi son président Paillasse, ai l’honneur de l’être.

### LES ON DIT.

On dit qu’une femme vraiment française de cœur, en lisant les *platitudes Sauzet* sur l’amnistie et la grâce de par Louis-Philippe, s’est écriée : “ Et de quel droit donc le *déserteur* de 93—le *Télémaque* de Dumouriez, se croirait-il celui de flétrir de sa clémence les hommes du Drapeau tricolore, ou des légitimistes qui l’abhorrent et le méprisent autant ?—grâce !—Philippe grâcier les condamnés politiques ? Si j’étais prête à monter à l’échafaud, et qu’on *osât* m’annoncer ma grâce de la part de Philippe, je cracherais au visage de son messenger d’opprobre, bien plus, j’ai un fils que je préfère mille fois à ma propre vie, eh bien, s’il acceptait—s’il pût accepter—sa grâce de Philippe (ce qui est impossible), je lui brûlerais la cervelle et à moi après pour ne pas vivre tous deux infâmes”. On dit que cela est bien fort, mais on dit aussi qu’il y a encore des mères comme cela en France. On dit, que c’est Monsieur le Baron Pasquier et le Baron Séguier, qui, en compensation de la torture abolie par Louis XVI, ont inventé la camisole de force pour les condamnés politiques. On dit que *Mademoiselle* Adélaïde a chargé Monsieur Athalin de ses complimens de condoléances près de la borgne Nina Lassave, sur la brutalité d’une tasse de café adressée pleine de son contenu à l’œil unique qui reste à cette intéressante orpheline de la chambre des pairs juges. On dit que Mlle. Adélaïde d’Orléans fait les plus incessantes recherches pour les autographes du faussaire, voleur et délateur dont la vertu a sauvé son cher frère et *sa très chère monarchie* ; on dit que les autographes de cette main si chère doivent faire pendant avec un délicieux souvenir que dans sa jeunesse, (il y a 45 à 46 ans) *Mademoiselle* Adélaïde d’Orléans, alors *Addè Egalité*, traça pour la citoyenne *Péthion* en don d’amitié. On dit que si *malheureusement* Louis-Philippe vient à s’égarer, ou à se perdre, ou que sous un modeste incognito, il voulut fuir *l’éclat de son règne glorieux*, on reconnaîtrait le roi adoré (pourquoi pas adoré, n’a-t-on pas vu adorer le veau d’or ?) Louis-Philippe enfin, dit-on, serait facile à retrouver, ayant sur son avant-bras gauche dans l’ordre que voici écrit lui-même :

Vive la ré-  
publique  
française.

On dit du plus honnête homme du royaume qu’il y a dans les combinaisons de sa politique, ainsi que dans les actes de sa vie privée autant de manque d’esprit que de perversité, on peut ajouter que voilà le royaume de France bien heureux d’avoir cet honnête homme là pour roi.

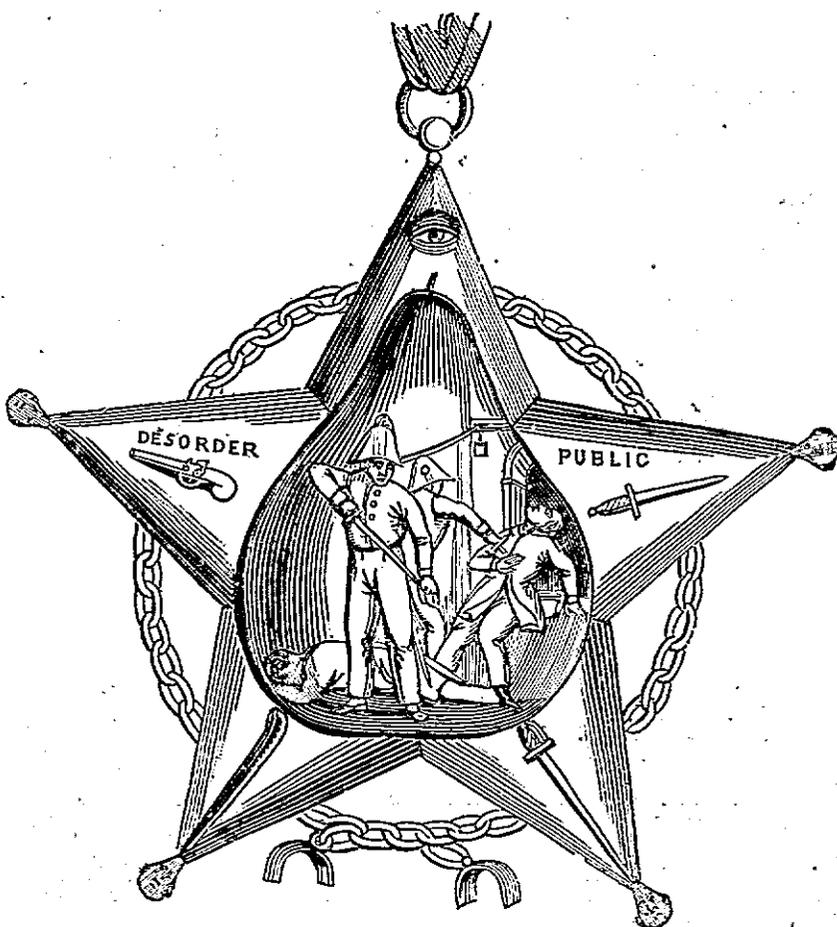
### NOUVELLES DE FRANCE.

Le président Paillasse et son pantin ont décidé dans leur haute sagesse que le dévouement à leurs personnes étant chose aussi extraordinaire que rare, il était d’obligation de le récompenser d’une façon particulière, et ainsi a été institué de ce jour la légion d’*horreur* ; sous l’invocation de St. Loup ont été

décorés les témoins à charge contre les accusés politiques, Chevrot, Damour, et Vaise, tous trois pour mêmes services rendus aux jugeurs du désordre des choses.

### CUMUL DE FONCTIONS.

C'est à la suite d'une conférence avec M. Thiers que M. Gisquet, préfet de police, a délivré les mandats d'amener en vertu desquels on a coffré au préalable une cinquantaine de personnes; M. Thiers disait à un député: dans quelques jours vous saurez à quel affreux danger nous avons échappé. Je le crois bien, il a le monopole exclusif de toutes les conspirations, quant au danger, le Boulevard est là pour attester qu'il y a un dieu pour les coquins comme pour les ivrognes.



### TACT DÉLICAT DE LA CLÉMENTICE DE LOUIS-PHILIPPE.

Michel Claude Auguste, condamné à mort par la Cour d'Assises de la Seine le 30 décembre dernier pour *crime* d'assassinat. Hier, libre et sans fers, mais escorté de trois gendarmes, debout, la tête découverte et dans une attitude mêlée d'émotion et de respect, il a entendu la lecture des lettres de grâce par lesquelles le roi a daigné commuer sa peine en celle des travaux forcés à perpétuité, et la prononciation de l'arrêt de la cour qui entérine les lettres.

Quelle douce sensibilité que celle de Louis-Philippe pour les —assassins.

### HORRIBLE INGRATITUDE DES LÉGITIMISTES POUR LE BON ET LOYAL PARENT DU JEUNE HENRI.

C'est impardonnable, c'est affreux, mais enfin cela est. *Les incorrigibles* légitimistes chansonnent la majesté de 1830, la couvrent de ridicule. Je ne me rappelle que cette fin, mais on m'a chanté tous les couplets, ils sont à faire dresser les cheveux si on était dévoué; les miens n'ont pas dressé heureusement, et voilà ce que j'ai retenu des couplets, après beaucoup d'autres leçons à la majesté bourgeoise:

Mais retenez bien,  
Cher roi citoyen,  
Cette maxime utile,  
Si vous ne baisez  
Ce que vous savez  
Point de liste civile.

Alors le pacte fut conclu,  
Car Philippe est honnête,  
Il baisa tout ce qu'on voulut  
Des pieds jusqu'à la tête.

Effaçez les lis  
Et plaça ses fils  
Dans tous les corps de garde.  
D'un règne un peu long  
Sous un tel Bourbon  
Que le bon Dieu nous garde!

AMÉN.

LA CONTEMPORAINE,

Propriétaire, Auteur et Editeur responsable de la *CARICATURE*, et des fac simile du Prince Emigré, 31, York Buildings,  
A LA FOIRE COURONNÉE.

LONDRES :  
SCHULZE ET CO., 13, POLAND STREET.